

Tortues de l'archipel d'Hochelaga

Saviez-vous que l'on peut observer trois espèces de tortues à l'île Bonfoin?

Il s'agit de la tortue peinte, de la tortue serpentine et de la tortue géographique. À l'instar des cinq autres espèces de tortues vivant au Québec, celles-ci peuvent tolérer les variations de température caractérisant la région. Leur température corporelle dépend en effet de la température extérieure : ce sont donc des espèces ectothermes, communément appelées des espèces à sang froid. On les voit souvent se prélasser sur des roches ou de grosses branches émergeant de l'eau. En s'exposant ainsi à la chaleur, elles font augmenter leur température, ce qui accélère notamment leur digestion, leur croissance et leur locomotion.

Les tortues du fleuve Saint-Laurent pondent généralement leurs œufs sur les plages sablonneuses. Soyez attentif en juin, car peut-être les apercevrez-vous en train de creuser sur les rives des îles pour y déposer leurs œufs. Dans un tel cas, il est préférable de s'éloigner afin de ne pas les déranger. Lorsque les niveaux d'eau sont trop élevés, les tortues peuvent être contraintes à chercher des sites de ponte aux abords des routes, ce qui les met en danger. En traversant les voies routières, elles risquent évidemment de se faire happer par un véhicule.

Si vous apercevez une tortue au Québec, nous vous invitons à remplir une fiche de signalement sur le site

www.carapace.ca

Ce projet de Conservation de la nature Canada appuie les démarches du rétablissement des tortues du Québec.

Au Québec, toutes les espèces de tortues sauvages sont protégées en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, qui interdit de les chasser, de les capturer, de les garder en captivité ou de les vendre.

Paysage © CNC 2017



www.carapace.ca
Signalez une tortue!

Quelques espèces que vous pourriez observer



Tortue géographique

Graptemys geographica

Statut au Canada : préoccupant
Statut au Québec : vulnérable

Les lignes sur sa carapace rappellent celles des cartes géographiques. La femelle peut mesurer jusqu'à 27 cm et le mâle, 17 cm. Son cou et ses pattes sont striés de lignes jaunes.



Tortue peinte

Chrysemys picta

Statut au Canada : aucun
Statut au Québec : aucun

Sa dossière (carapace dorsale) est lisse et foncée, et son plastron (carapace ventrale) est jaune. Elle peut mesurer jusqu'à 20 cm. Ses pattes et sa queue présentent des rayures rouges.



Tortue serpentine

Chelydra serpentina serpentina

Statut au Canada : préoccupant
Statut au Québec : aucun

Sa carapace massive et sa longue queue foncées, aux arêtes proéminentes, lui donnent une allure de dinosaure. La carapace peut mesurer de 20 à 49 cm. Elle est la plus grosse de nos tortues d'eau douce.

Attention, elle mord!

